

## SEANCE DU 18 AVRIL 2016

Présents : MM. WACQUIER Pierre, Bourgmestre - Président ;  
DETOURNAY Daniel, DETOURNAY Pascal, HILALI Nadya, ROBETTE Benjamin,  
Echevins ;  
SCHIETSE D., HOUZE M., DUMAZY F., DELCROIX M., VANUEL P., ~~URBAIN M.~~,  
LEGRAIN P., DE KETELE C., LESEULTRE Y., ~~BERNARD D.~~, ~~SCHOTTE M.~~, VICO  
A., QUITTELIER C., LEFEBVRE F., Conseillers  
et N. BAUDUIN, Directrice générale.

### 1. Informations diverses – communications

**M. Pierre WACQUIER, Bourgmestre-Président, porte à la connaissance du conseil communal de l'agenda :**

- a) la commission des finances, le lundi 09 mai à 18h30
- b) la commission des travaux, le mardi 10 mai à 17h00
- c) l'inauguration de la maison des médias le vendredi 30 avril à 18h00
- d) la conférence relative au cancer du sein à la maison de village de Laplaigne

**M. Pierre WACQUIER, Bourgmestre-Président, porte à la connaissance la lettre adressée au conseil communal de M. Paul-Olivier Delannois, Président de la Zwapi. Il précise qu'une rencontre a été programmée avec la commune d'Antoing. Il propose qu'une réponse soit rédigée au nom du conseil communal sera élaborée en commission des finances et portée à l'ordre du jour du prochain conseil communal.**

### 2. Démission d'un mandataire communal – prise d'acte

**PREND ACTE**

**De la démission de Monsieur LECOUTRE Christophe, en qualité de conseiller communal, à dater de ce jour.**

### 3. Installation d'un nouveau conseiller communal – prestation de serment

**15 OUI**

- a) **Pour installer, en qualité de conseiller communal avec effet au 18.04.2016 Monsieur LEFEBVRE François, né à Tournai le 16.08.1978, domicilié à 7620 Brunehaut Bléharies rue Jean-Baptiste Petit, 7.**
- b) **Pour admettre la prestation du serment constitutionnel de Monsieur LEFEBVRE François, préqualifié, dont les pouvoirs ont été vérifiés et validés.  
Ce serment est prêté, immédiatement par l'intéressé entre les mains du Bourgmestre-Président, dans les termes suivants : « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple Belge. »  
Monsieur LEFEBVRE François est déclaré installé dans ses fonctions de conseiller communal.**

### 4. Tableau de préséance – modification

**16 OUI**

### 5. Désignation d'un représentant communal au sein :

- a) Commission des travaux

**16 OUI**

**Pour la désignation de M. François LEFEBVRE, Conseiller communal, comme présenté, pour siéger au sein de la Commission des travaux pour le groupe PS**

- b) Commission des finances

**16 OUI**

**Pour la désignation de M. François LEFEBVRE, Conseiller communal, comme présenté, pour siéger au sein de la Commission des finances pour le groupe PS**

c) Comité de concertation commune/CPAS

**16 OUI**

**Pour la désignation de M. François LEFEBVRE, Conseiller communal, comme représentant communal au sein du comité de concertation « Commune – C.P.A.S. » pour le groupe PS**

d) Commission de développement rural

**16 OUI**

**Pour la désignation de M. François LEFEBVRE, Conseiller communal, comme membre au sein de la Commission Locale de Développement Rural pour le groupe PS**

e) Conseil de participation – groupe de la Pierre

**16 OUI**

**Pour la désignation de M. François LEFEBVRE, Conseiller communal, comme représentant communal au sein du conseil de participation des écoles pour le groupe scolaire de la pour le groupe PS**

f) Agence immobilière sociale de Tournai

**16 OUI**

**Pour la désignation de M. François LEFEBVRE, Conseiller communal, pour siéger au sein de l’AIS. pour le groupe PS**

g) Intercommunale I.P.F.H.

**16 OUI**

**Pour la désignation de M. François LEFEBVRE, Conseiller communal, comme délégué communal au sein de l’IPFH pour le groupe PS**

6. Commission des travaux – désignation du président – modification

**16 OUI**

**Pour la désignation de M. Daniel Detournay, Echevin des travaux, en qualité de Président de la Commission des travaux à dater de ce jour**

7. Comptes des fabriques d’églises de Hollain, Jollain-Merlin, Howardries et Wez-Velvain – approbation

a) **16 OUI**

**Pour l’approbation du compte 2015 de la Fabrique d’Eglise de Hollain comme suit :**

<b>Récapitulations</b>	<b>Crédits alloués au budget de 2015</b>	<b>Montant des dépenses effectuées en 2015</b>
<b>Dépenses</b>		
Arrêtées par l’Organe Représentatif agréé	3.995,00	3.101,87
Soumises à l’approbation de l’Organe Représentatif agréé et arrêtées par le Conseil communal – Ordinaires	12.715,60	14.741,16
– Extraordinaires	43.000,00	42.180,34
<b>Total général des dépenses</b>	<b>59.710,60</b>	<b>56.921,50</b>
Balance Recettes	59.710,60	61.952,60
Dépenses	59.710,60	56.921,50
<b>EXCEDENT</b>	<b>0,00</b>	<b>5.031,10</b>

b) 16 OUI

Pour l'approbation du compte 2015 de la Fabrique d'Eglise de Jollain-Merlin comme suit :

Récapitulations	Crédits alloués au budget de 2015	Montant des dépenses effectuées en 2015
<b>Dépenses</b>		
Arrêtées par l'Organe Représentatif agréé	3.413,00	1.087,91
soumises à l'approbation de l'Organe Représentatif agréé et arrêtées par le Conseil communal – Ordinaires	14.363,88	13.742,06
– Extraordinaires	0,00	0,00
<b>Total général des dépenses</b>	17.776,88	14.829,97
Balance Recettes	17.776,88	20.085,57
Dépenses	17.776,88	14.829,97
<b>EXCEDENT</b>	0,00	5.255,60

c) 16 OUI

Pour l'approbation du compte 2015 de la Fabrique d'Eglise de Howardries comme suit :

Récapitulations	Crédits alloués au budget de 2015	Montant des dépenses effectuées en 2015
<b>Dépenses</b>		
Arrêtées par l'Organe Représentatif agréé	1.430,00	874,40
soumises à l'approbation de l'Organe Représentatif agréé et arrêtées par le Conseil communal – Ordinaires	6.191,98	5.496,45
– Extraordinaires	0,00	0,00
<b>Total général des dépenses</b>	7.621,98	6.370,85
Balance Recettes	7.621,98	9.779,98
Dépenses	7.621,98	6.370,85
<b>EXCEDENT</b>	0,00	3.409,13

d) 16 OUI

Pour l'approbation du compte 2015 de la Fabrique d'Eglise de Wez-Velvain comme suit :

Récapitulations	Crédits alloués au budget de 2015	Montant des dépenses effectuées en 2015
<b>Dépenses</b>		
Arrêtées par l'Organe Représentatif agréé	3.835,00	2.182,77
soumises à l'approbation de l'Organe Représentatif agréé et arrêtées par le Conseil communal – Ordinaires	8.387,80	7.452,96
– Extraordinaires	0,00	0,00
<b>Total général des dépenses</b>	12.222,80	9.635,73
Balance Recettes	12.222,80	19.740,42
Dépenses	12.222,80	9.635,73
<b>EXCEDENT</b>	0,00	10.104,69

8. Situation de caisse au 31.12.2015 – communication

**PREND CONNAISSANCE de la situation de caisse au 31.12.2015, conformément au RG.C.G.**

9. Budget communal 2016 – Modification budgétaire n°1 du service ordinaire – décision  
**11 OUI et 5 CONTRE (5 élus IC)**  
**Pour apporter les modifications n°1 au budget communal de l'exercice 2016 au service ordinaire suivant le tableau ci-dessous :**

	Recettes	Dépenses	Solde
	1	2	3
D'après le budget initial ou la précédente modification	141.742,32	435.694,53	706.047,79
Augmentation de crédit (+)	5.100,00	65.408,01	-60.308,01
Diminution de crédit (+)			0,00
Nouveau résultat	146.842,32	501.102,54	645.739,78

10. Patrimoine communal – Aliénation avec charges, d'un bien immobilier communal sur Brunehaut, 1ère division rue du Marais à Hollain
- a) vente  
**11 OUI et 5 ABSTENTIONS (5 élus IC)**  
**Pour la vente de gré à gré à la SA TRADECO BELGIUM (vente avec charges)**
- b) affectation des fonds de la vente  
**11 OUI et 5 ABSTENTIONS (5 élus IC)**  
**Les fonds à provenir de la vente seront affectés aux fonds de réserves extraordinaires**
- c) désignation du comité d'acquisition  
**11 OUI et 5 ABSTENTIONS (5 élus IC)**
11. Patrimoine communal – Aliénation avec charges d'un bien immobilier sis à la rue de Taintignies à Guignies
- a) vente  
**16 OUI**  
**Pour la vente de gré à gré à la SA JD. DEROUBAIX SA (vente avec charges)**
- b) affectation des fonds de la vente  
**16 OUI**  
**Les fonds à provenir de la vente seront affectés aux fonds de réserves extraordinaires.**
- c) désignation du comité d'acquisition  
**16 OUI**
12. Plan d'investissement communal 2013-2016 – modifications  
**11 OUI – 5 CONTRE (5 élus IC)**
- a) à savoir : le remplacement de la fiche n°2 – « Travaux d'aménagement de trottoirs et de pistes cyclables rue du Vicinal à Wez-Velvain » par les « Travaux d'amélioration de la rue de la Place, de la rue Blanche Porte et rue de Taintignies à Guignies »
- b) de solliciter la subvention prévue par le Gouvernement wallon en date du 02 mai 2013
13. Convention de mission de centrale de marché avec la Province – Marché de travaux de réfection de la voirie de la rue de la place, de la rue Blanche Porte et de la rue de Taintignies à Guignies  
**11 OUI – 5 CONTRE (5 élus IC)**
- a) pour confier à « Hainaut Centrale de Marchés » la passation du marché de travaux de réfection de la rue de la Place, de la rue Blanche Porte et de la rue de Taintignies à Guignies.
- b) pour marquer son accord sur les termes de la convention particulière destinée à régir cette mission
- c) les crédits permettant cette dépense sont inscrits à l'article 42101/73160 du budget extraordinaire de l'année 2016 ;

14. Travaux de maîtrise de la température en cas de canicule au sein de la crèche communale de Brunehaut
- a) Cahier spécial des charges  
**11 OUI – 5 ABSTENTIONS (5 élus IC)**
  - b) Choix du mode de passation du marché et fixation des critères de sélection qualitative  
**11 OUI – 5 ABSTENTIONS (5 élus IC)**  
**pour la procédure négociée sans publicité**
15. Commission locale pour l'énergie – rapport d'activités année 2015  
**M. Marc HOUZE, Président du CPAS, porte à la connaissance de l'assemblée du rapport d'activités de l'année 2015 de la commission locale pour l'énergie.**
16. I.M.S.T.A.M. – désaffiliation  
**16 OUI**
- a) **pour solliciter le retrait de la Commune et du C.P.A.S. de Brunehaut au sein de l'intercommunale I.M.S.T.A.M. sans qu'une indemnité ne soit réclamée pour le bien des finances communales**
  - b) **pour soumettre conjointement à l'assemblée générale de l'I.M.S.T.A.M. les décisions du Conseil de l'action sociale et du Conseil communal**
17. Charte pour l'instauration d'une exception agricole – adhésion  
**16 OUI**
18. Règlement complémentaire de roulage  
**16 OUI**
- a) **Au carrefour formé par les rues de la Sucrierie et de Saint-Maur, un rond-point avec sens giratoire prioritaire est établi.**  
**Cette mesure sera matérialisée par le placement de signaux B1, D5 et les marques au sol.**
  - b) **Dans la rue de Saint-Maur, venant de Saint-Maur, d'Ere et Merlin et se dirigeant vers Wez, la vitesse sera progressivement limitée à 70 km/h et 50 km/h.**  
**Cette mesure sera matérialisée par le placement de signaux C43.**

Monsieur Pierre WACQUIER, Bourgmestre-Président, entend ensuite les questions orales :

- a) Mme Yasmine LESULTRE émet une suggestion d'interdire le stationnement la veille du passage de la balayeuse afin d'optimiser son passage.
- b) M. Christian DEKETELE espère que l'avis initial collégial sera maintenu dans le dossier des éoliennes relancé.
- c) M. Philippe VANUEL souhaite connaître l'état du dossier trottoirs à la rue du Chauchoir.
- d) Mme Muriel DELCROIX souhaite savoir le résultat du passage de la caméra pour les problèmes d'égouttage. Elle signale que les dalles en béton n'ont pas été remises correctement à Wez.
- e) M. Daniel SCHIETSE souhaite connaître le résultat du grand nettoyage printanier organisé.

Monsieur Pierre WACQUIER et les membres du collège communal apportent les réponses :

- a) Il est exact que le stationnement gêne mais il est difficile de mettre en application la proposition, le passage de la balayeuse est de plus en plus fréquent pour le désherbage en autre.
- b) Le collège statuera après la réunion d'information publique
- c) Pour ne pas handicaper la salle privée, il est envisagé un aménagement de trottoir d'un mètre « à cheval ».
- d) Les résultats de l'étude d'Ipalle et du CIGER seront présentés à la commission des travaux.  
Nous n'acceptons pas en effet le travail effectué sur notre voirie, dont l'auteur de projet était Ipalle. Nous envisageons en cas de désaccord quant à la réparation de mandater notre assurance.

e) Comme 95% des communes, nous avons participé activement avec la population à ce nettoyage printanier avec un tonnage important récolté

19. Approbation du procès-verbal de la séance du 14.03.2016  
**14 OUI – 2 ABSTENTIONS (2 élus PS)**

**HUIS CLOS**

20. Ratifications des décisions du collège communal portant désignation des membres du personnel enseignant